



COMPAGNIE
FONCIÈRE
INTERNATIONALE

MISE A DISPOSITION ET CONSULTATION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Paris, le 13 juin 2014 : Une Assemblée Générale Extraordinaire de CFI-Compagnie Foncière Internationale (NYSE Euronext Paris : CFI) se tiendra **vendredi 4 juillet 2014 à 11heures** au social **68, rue du Faubourg Saint -Honoré à Paris 8^e**.

Un avis de réunion valant avis de convocation, qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 18 juin 2014 (Bulletin n°73), contient l'ordre du jour, le projet de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée.

Les actionnaires au porteur peuvent également se procurer le dossier de convocation auprès de leur intermédiaire financier.

Les actionnaires nominatifs ont été convoqués directement par BNP Paribas Securities Services.

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et leur seront communiqués sur demande écrite adressée à :

CFI-Compagnie Foncière Internationale
72, rue du Faubourg Saint -Honoré
75008 Paris
contact@cfi-france.com